



24

Rapport annuel 2024

legume.ch

Union maraîchère suisse



Plus de dialogue, de bon sens et de pragmatisme

La production maraîchère indigène atteint de plus en plus souvent les limites de ce qui est faisable et supportable. Certes, la branche maraîchère est souvent louée pour son dynamisme et pour ses produits sains, mais il serait souhaitable qu'elle soit mieux entendue.

Nous avons réalisé un sondage auprès des sections en été 2024. Le but était que les retours d'information aident le comité directeur à développer l'UMS pour après 2025. Les résultats du sondage ont été très positifs, et les propositions constructives ont été intégrées dans le processus en cours de révision de la stratégie. C'est avec un peu d'étonnement que j'ai pris connaissance du fait que certains membres souhaitent plus d'activités dans les domaines de la politique, du marché et des techniques culturales, soit justement dans les secteurs dans lesquels l'UMS est déjà particulièrement active. Il s'est heureusement avéré que nous sommes sur la bonne voie, que les membres nous font confiance et que par conséquent ils souhaitent que nous nous occupions encore plus intensivement de ces sujets brûlants. Je me demande néanmoins pourquoi nous nous trouvons dans cette situation, car le peuple a systématiquement soutenu la production maraîchère ces dernières années. Et pourtant, les autorités et les acheteurs souhaitent contrôler encore plus les exploitations. L'inflation a aussi fait augmenter les frais de production en Suisse. Malgré cela, le commerce de détail se lance dans une guerre des prix absurde. La consommation de légumes doit être encouragée, mais la production doit devenir plus extensive: quelque chose ne joue plus dans la pratique. La production risque d'être broyée entre ces exigences. Bien que je sois convaincu de notre force de



frappe et de notre efficacité, il faut souligner que l'UMS ne pourra pas affronter seule ces défis. Un peu plus de bon sens et de pragmatisme, mais surtout plus d'écoute pour les revendications des maraîchères et maraîchers simplifieraient probablement la vie de tout le monde. L'UMS s'est de nouveau engagée pour cela en 2024, ce que les sections ont honoré avec leurs retours d'information positifs. L'UMS n'entend pas se reposer sur ses lauriers et continue de travailler activement pour l'avenir, un avenir qui s'annonce positif si tout le monde collabore.

Werner Salzmännli, conseiller aux États
Président de l'UMS

Un engagement pour les affaires courantes et pour l'avenir

L'Union maraîchère suisse (UMS) s'est penchée sur son orientation stratégique en 2024. Grâce à des collaborateurs/-trices et à des membres motivé-e-s ainsi qu'à la collaboration constructive avec ses partenaires, elle a pu obtenir des succès notables.

Le secrétariat et les organes n'ont pas eu le temps de s'échauffer longuement au début de l'exercice écoulé. Le groupe de travail mis en place à court terme pour s'occuper de digiFLUX a ainsi p. ex. siégé trois fois jusqu'à la fin février. Il a élaboré en très peu de temps une prise de position bien étayée sur 34 pages. L'UMS s'est appuyée sur cette prise de position pour défendre une mise en œuvre acceptable dans la pratique du projet de la Confédération. Au total, les membres des organes ont participé à 149 séances dans les différents domaines d'activités. De plus, l'UMS a organisé chaque semaine des conférences pour fixer les prix indicatifs, et le secrétariat a défendu les intérêts des membres à de nombreuses séances.

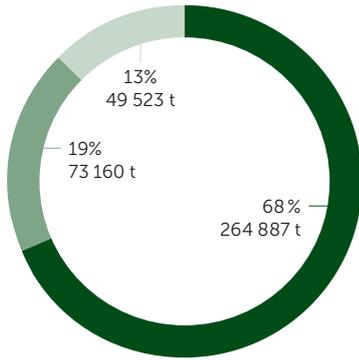
La 93^e assemblée des délégués s'est déroulée à Genève en avril. Organisée par l'Association des maraîchers du genevois (AMDG), cette manifestation très réussie était le cadre idéal pour le passage de témoin au comité directeur (CD). Avec Beat Bösiger, Peter Kistler et Thomas Wyssa, ce sont trois membres méritants qui ont démissionné de l'organe de direction. Ils ont été remplacés par Reto Huber et Michael Moser, de sorte que le CD compte de nouveau 9 membres après une phase transitoire avec 10 membres. Des discussions ont été menées avant l'assemblée sur la pertinence d'augmenter le nombre de membres. Vu les réflexions stratégiques qui s'annonçaient, il a finale-

ment été décidé d'y renoncer. L'UMS s'est en effet penchée intensivement sur sa future orientation après 2025. Toutes les commissions et sections ont été impliquées dans le processus de réflexion et ont pu discuter à plusieurs reprises de la future orientation et des objectifs. Le processus prendra fin à l'assemblée des délégués 2025.

L'UMS s'est aussi engagée dans les projets de développement de SwissGAP et d'Agro-Marketing Suisse (AMS) afin que ces interprofessions soient prêtes à affronter l'avenir et le futur marché des légumes. Cela est uniquement possible grâce à la bonne collaboration avec les partenaires. Nous avons d'ailleurs soigné nos liens avec eux lors de l'apéritif de la branche à l'ÖGA.

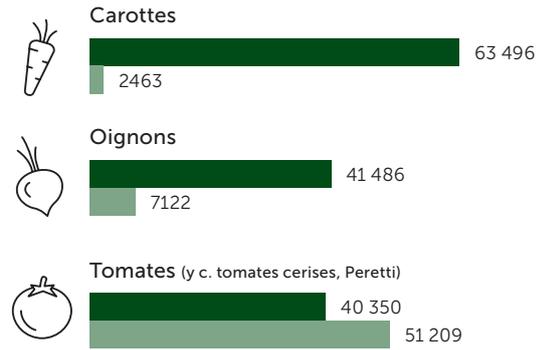
Deux collaborateurs ont quitté le secrétariat pendant l'exercice écoulé, mais les deux postes ont pu être pourvus rapidement et sans interruption avec des personnes compétentes. Le secrétariat était donc de nouveau au complet à la fin de l'année, avec 11 collaboratrices et collaborateurs pour un taux d'activité total de 890%. Grâce à la grande motivation de l'équipe du secrétariat et au soutien actif des membres et des organes, il a de nouveau été possible d'assumer toutes les tâches qui incombent à notre organisation et de défendre la production maraîchère activement et de manière visible.

QUANTITÉ TOTALE DE LÉGUMES SUISSES EN 2024



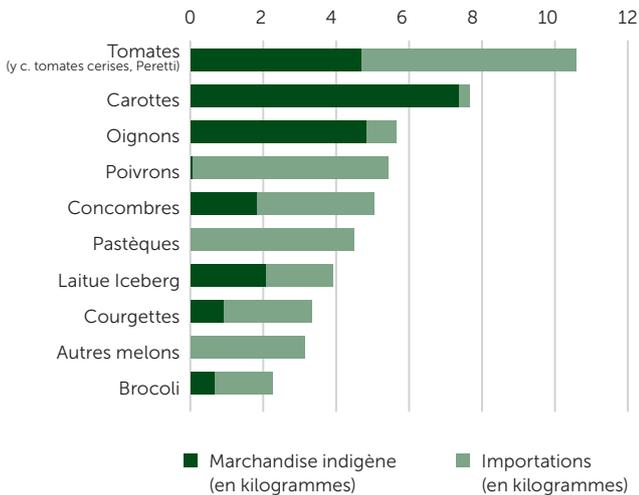
- Légumes frais
- Légumes de garde
- Légumes de transformation

3 PRINCIPAUX LÉGUMES SUISSES



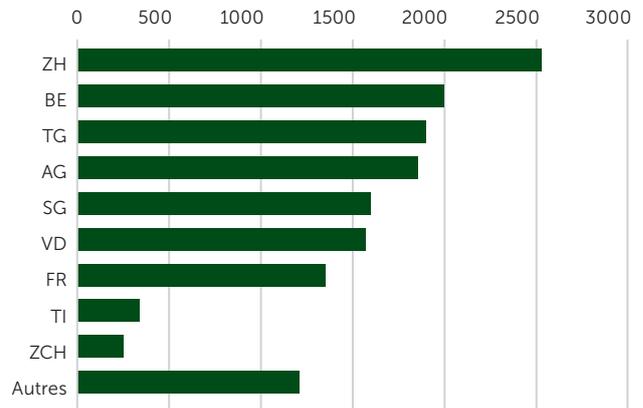
- Marchandise indigène (en tonnes)
- Importations (en tonnes)

TOP 10 DES LÉGUMES CONSOMMÉS PAR PERSONNE

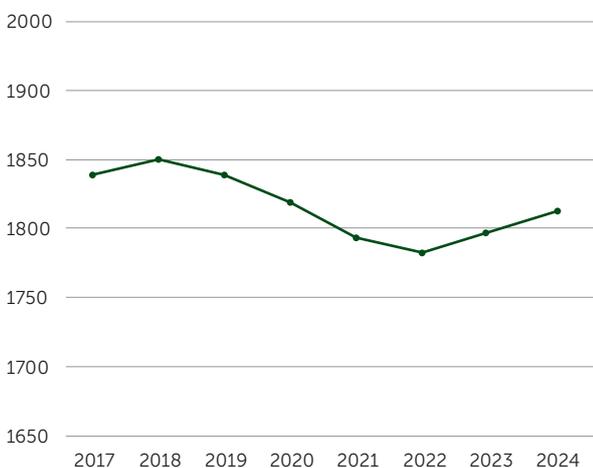


- Marchandise indigène (en kilogrammes)
- Importations (en kilogrammes)

SURFACE CULTIVÉE PAR CANTON EN HECTARES

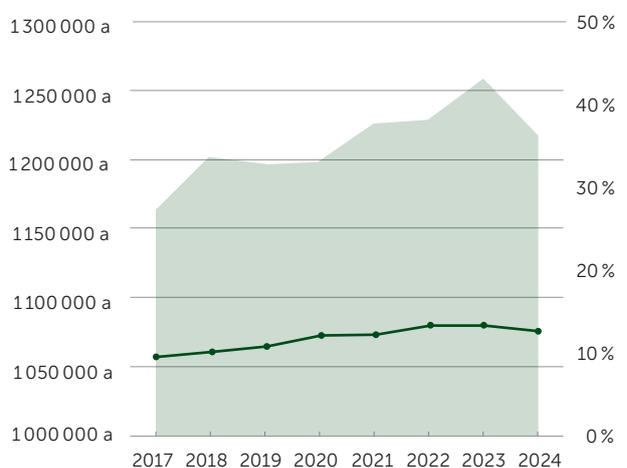


ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES



- Nombre de membres

SURFACE CULTIVÉE PAR LES MEMBRES



- Part bio en %
- Total sans légumes de transformation

L'union fait la force



- 1 **Werner Salzmann**, Président de l'UMS, Conseiller aux États
- 2 **Roland Stoll**, Vice-président, Président de la commission Marché du travail et politique sociale
- 3 **Dieter Scheibler**, Vice-président, Président de la commission Légumes de transformation
- 4 **Michael Moser**, Président de la commission Légumes frais et légumes de garde
- 5 **Jeremy Blondin**, Président de la commission du marketing
- 6 **Davide Cattori**, Président du groupe de travail Économie d'entreprise
- 7 **Reto Huber**, Président de la commission de la formation professionnelle
- 8 **Christian Gerber**, Président de la commission Légumes biologiques
- 9 **Simon Lässer**, Président de la commission Techniques culturelles et labels
- 10 **Matija Nuic**, Directeur

- 11 **Markus Waber**, Directeur adjoint / Chef du secteur Communication / marketing / formation professionnelle
- 12 **Katja Gruber**, Assistante de direction
- 13 **Simone Meyer**, Cheffe de secteur technique culturelles et labels
- 14 **Leo Teske**, Chef de secteur marché
- 15 **Marilyn Brodard**, Responsable de secteur formation professionnelle initiale
- 16 **Simone König**, Responsable de secteur formation professionnelle continue
- 17 **Larissa Eichenberger**, Collaboratrice scientifique marché et politique
- 18 **Désirée Bühlmann**, Collaboratrice scientifique technique culturelles et labels
- 19 **Kathrin Zybach**, Administration marché / marketing / communication
- 20 **Karin Wyss**, Comptabilité / Finance / Cotisations



Marché

En raison des conditions humides et du manque d'ensoleillement, l'année 2024 a été marquée par une forte augmentation des contingents d'importation. La suppression de produits phytosanitaires et la grande humidité pendant la culture et la récolte ont fait fortement souffrir certaines cultures.

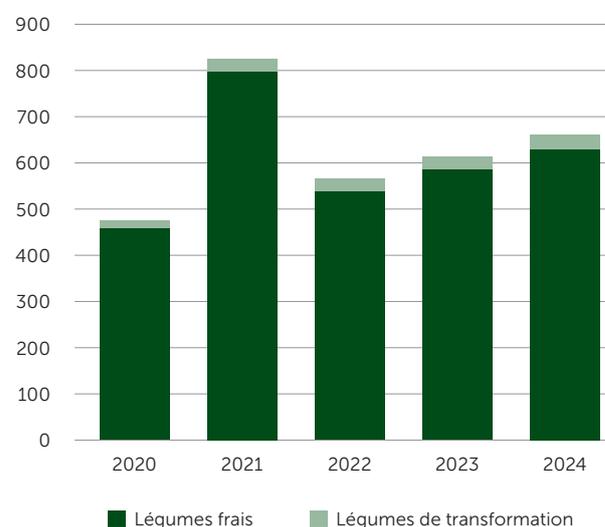
L'exercice écoulé a été marqué par d'importantes précipitations et un ensoleillement au-dessous de la moyenne dans les régions de production. Les cultures sous serre ont notamment été touchées par le manque d'ensoleillement. Par conséquent, des contingents d'importation pour les grandes tomates ont été nécessaires chaque semaine entre la fin juillet et la mi-septembre pour assurer l'approvisionnement du marché. Sur toute l'année, on enregistre une hausse de 8 % des contingents d'importation octroyés. La plus forte augmentation par rapport à l'année précédente a été enregistrée entre juillet et octobre (+46%). Le grand nombre de demandes d'importation a néanmoins pu être parfaitement géré grâce aux experts de l'importation des régions ainsi qu'à la collaboration constructive et transparente avec Swisscofel.

Les carottes, la principale culture en termes de volume, ont enregistré une bonne année. La situation a malheureusement été différente pour les oignons. En raison du manque de produits phytosanitaires et des conditions trop humides pendant la récolte, les stocks sont encore plus bas que ceux de l'année dernière (qui était déjà particulièrement bas) selon les premières estimations. L'année a néanmoins été moyenne si l'on considère tous les légumes de garde, et les quantités totales dépassaient de 1% la moyenne sur cinq ans en décembre.

L'année a de nouveau été mauvaise pour les petits pois, et plus de 2000 tonnes ont dû être importées. Les prix ont par conséquent été relevés de 4% pour tous

les labels pour la saison 2025, notamment pour ne pas perdre les nouveaux producteurs de petits pois. Les rendements de haricots ont pu être maintenus à un bon niveau, aussi grâce aux homologations en cas d'urgence octroyées pour Helicovex et Coragen. Une utilisation accrue de produits phytosanitaires signifie néanmoins aussi plus de charges pour les producteurs. Une augmentation du prix de 2% a pu être convenue pour tous les modes de production pour 2025, sauf pour les betteraves rouges destinées à la transformation. Malgré des frais de production accrus, de nouveaux ravageurs et le manque de possibilités pour protéger les cultures, la production n'a pas réussi à s'accorder sur un prix indicatif adéquat avec les transformateurs.

DEMANDES D'IMPORTATION DÉPOSÉES AUPRÈS DE L'OFAG



Politique

Les décisions politiques de ces dernières années ont de plus en plus souvent des conséquences concrètes sur le travail quotidien des maraîchères et maraîchers. L'UMS défend des conditions cadres favorables à la production et tournées vers l'avenir.

Ce sont souvent des dispositions dans les ordonnances qui posent des problèmes dans la pratique. L'UMS veille donc à favoriser l'échange direct entre ses membres et les représentants des autorités. Cela a de nouveau été le cas à de nombreuses reprises en 2024. En outre, l'UMS a pris position sur divers sujets par écrit.

Le train d'ordonnances agricoles contenait les adaptations nécessaires pour actualiser les phases réellement administrées conformément aux négociations menées au sein de la branche sous la houlette de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Les modifications ont déjà été adoptées par l'OFAG en septembre afin qu'elles puissent être mises en œuvre dans la pratique à partir du 1^{er} janvier 2025. L'UMS boucle ainsi de manière favorable pour ses membres un dossier politique qui l'a occupé pendant de nombreuses années. Le processus d'homologation des produits phytosanitaires a occupé doublement l'UMS au niveau politique. L'initiative parlementaire 22.441 (Bregy) a ainsi été adoptée en janvier. Elle demande que la Suisse reprenne les homologations de substances actives et de produits phytosanitaires de l'UE. Le projet de révision totale de l'ordonnance sur les produits phytosanitaires a été présenté pratiquement en même temps. L'UMS a pris position au printemps. Le projet ne remplit néanmoins qu'insuffisamment les revendications de l'initiative parlementaire, et une proposition de mise en œuvre continue d'être développée au parlement. L'UMS suit ce processus très attentivement.

L'UMS a aussi défendu les intérêts de ses membres dans la consultation sur l'ordonnance sur l'aménagement du territoire et dans celle sur la révision du droit foncier rural. Les deux sujets sont décisifs pour l'utilisation future des terres agricoles et pour le développement des bâtiments agricoles.

Le processus relatif à la politique agricole après 2030 vise encore un plus loin dans le temps. En étroite partenariat avec la Fruit-Union Suisse (FUS), l'Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort (ASSAF) et d'autres alliées, l'UMS s'engage pour une politique ciblée tenant compte de toutes les dimensions de la durabilité, notamment aussi la rentabilité.

Marketing et communication



Les légumes suisses sont des produits de valeur. Les consommatrices et consommateurs en ont pris conscience, notamment grâce à la campagne de communication qui met en avant le travail précieux des maraîchères et maraîchers.

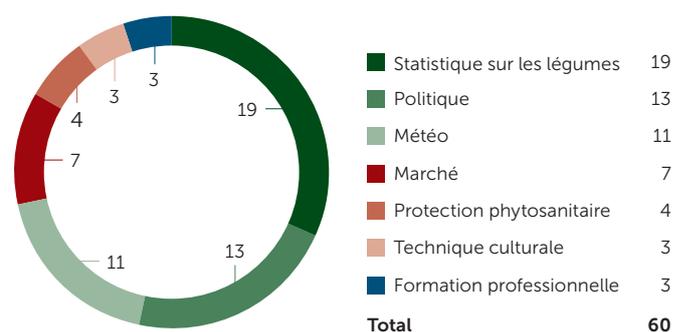
Une image peut véhiculer plusieurs messages. Les images de la campagne de communication montrent en premier lieu le travail précieux des maraîchères et maraîchers, mais elles transmettent encore d'autres messages. L'UMS contrôle depuis des années l'impact de sa campagne de communication au moyen d'une étude de marché ciblée. Les personnes interrogées en 2024 ont indiqué comme deuxième message le plus fréquent la justification du prix. Les consommatrices et consommateurs comprennent donc que le travail des maraîchères et maraîchers est exigeant et qu'il a un prix. Ce travail a de nouveau été mis en avant dans les campagnes de l'année écoulée. La campagne d'affichage en mars montrait Hanspeter Seifert de la vallée du Rhin en train de recouvrir les plants de salade avec un voile avec son équipe dans des conditions venteuses. La deuxième vague publicitaire s'est déroulée en juin et comprenait une campagne d'affichage, des spots diffusés au cinéma et de la publicité sur grands écrans. La photo montrait Manuela Meier et son équipe en train d'éliminer les mauvaises herbes sur un champ de fenouil par une superbe soirée dans la vallée de Magadino au Tessin. En outre, notre podcast « Enraciné – comment nos légumes suisses sont cultivés » a aussi permis de mieux expliquer le travail des maraîchères et maraîchers. Le nombre de personnes abonnées augmente et des traductions seront bientôt proposées.

La distribution de fruits et de légumes frais lors de nombreuses manifestations en collaboration avec la Fruit-Union Suisse reste un élément fixe de notre com-

munication. Enfin, notre participation à l'öga qui était axée sur l'échange direct avec les membres a été un véritable succès.

Avec 60 sollicitations de la part des médias, 2024 a été plus calme que les deux années précédentes. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'il n'y avait pas de sujet dominant comme par exemple l'adaptation des normes de qualité qui avait généré près de 20 demandes des médias l'année précédente. Les conditions météorologiques ont une grande influence sur le nombre de demandes des médias. Le temps a été plutôt frais et humide, mais il n'y a pas eu d'inondation ou de période de grande chaleur et de sécheresse qui suscitent généralement beaucoup de demandes. Le nombre de sollicitations de la part des médias de Suisse occidentale était aussi plus faible, et l'UMS n'a pas mené de grande campagne politique contre une initiative. Les demandes les plus fréquentes concernaient les surfaces et les quantités d'asperges.

SOLLICITATIONS DES MÉDIAS



Techniques culturales et labels

La mise en œuvre de l'obligation d'annonce ainsi que la situation tendue dans la protection phytosanitaire avec les défis en découlant ont dominé le travail du secteur Techniques culturales et labels en 2024. La nouvelle version de SwissGAP se trouve dans la phase finale.

Le comité directeur et la commission Techniques culturales et labels (CTL) ont estimé que l'UMS devait s'engager pour une mise en œuvre aussi pragmatique que possible de l'obligation d'annonce ancrée dans la loi sur l'agriculture. Sur la base de la prise de position élaborée par un groupe de travail interne, l'UMS s'est positionnée à ce sujet auprès des autorités, des associations partenaires, dans des groupes de travail ainsi que dans la consultation sur le train d'ordonnances 2025. La commission CTL, le secrétariat, le comité directeur et le président de l'UMS ont défendu une obligation d'annonce simpli-

fiée dans de nombreuses séances. Cette obligation simplifiée sera mise en œuvre dès 2027.

Par ailleurs, l'OFAG a octroyé une aide financière à l'UMS pour son projet de conseil visant à assurer une protection phytosanitaire durable dans la culture maraîchère. Ce projet sera mis en œuvre entre 2025 et 2028 en collaboration avec les cantons impliqués. La situation dans la protection phytosanitaire reste tendue. L'UMS a de nouveau essayé de combler à court terme de nombreuses indications manquantes avec des homologations en cas d'urgence. À l'initiative de l'UMS, de tels homologations ont pu être



utilisées pour plus de 40 indications en 2024. Pour la saison 2025, l'UMS a déposé des demandes d'homologations en cas d'urgence pour 20 substances actives et pour 73 indications. Dans les entretiens annuels avec les principaux partenaires de la recherche, les autorités et les firmes, l'UMS montre les défis dans la culture maraîchère et l'importance d'améliorer la situation des homologations régulières. En outre, les maraîchères et maraîchers ont dû demander des autorisations spéciales auprès des cantons pour de nombreuses mesures de protection des cultures dans le cadre des PER. Selon le

rapport agricole, 240 autorisations spéciales ont été octroyées l'année précédente (2023).

Trois séances de l'Innoboard ont eu lieu dans le cadre de Legunet. Elles étaient consacrées aux sujets suivants : sélection et examen variétal, agri-photo-voltaïque et cigales.

Dans l'association SwissGAP et auprès d'Agromarketing Suisse, l'UMS s'est fortement engagée pour l'orientation future de SwissGAP et de la marque Suisse Garantie. Les travaux concernant la nouvelle version de Swissgap seront terminés en 2025 et celle-ci entrera en vigueur en 2026.

Formation professionnelle



Reto Huber a repris la présidence de la commission de la formation professionnelle. Il faut continuer de mettre l'accent sur la relève et de promouvoir la profession car le nombre d'apprenti-e-s maraîchères et maraîchers a diminué par rapport aux années précédentes.

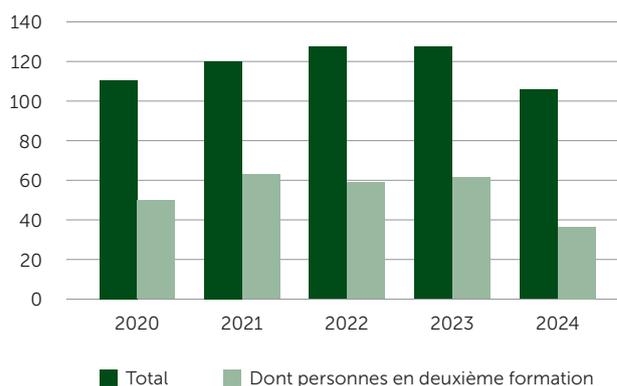
À l'assemblée à Genève, les délégués de l'UMS ont pris congé de Peter Kistler qui a présidé la commission de la formation professionnelle et siégé au comité directeur pendant de nombreuses années. Il a pu engranger divers succès pendant ses 12 ans de présidence. Citons notamment la révision de la formation professionnelle initiale. Après un travail qui a duré plusieurs années, les futur-e-s maraîchères et maraîchers seront formé-e-s selon le nouveau plan de formation à partir de 2026. C'est Reto Huber qui succède à Peter Kistler comme président de la commission. Les tâches dans la formation professionnelle restent un défi, tout comme l'élaboration de la nouvelle stratégie de l'UMS à laquelle Reto Huber participe.

La fête de diplôme s'est déroulée le 10 juillet 2024 à l'hôtel Hecht à Rheineck. 27 maraîchères et maraîchers y ont reçu leur certificat de capacité. Avant la remise des diplômes, les participant-e-s ont pu visiter l'entreprise Lütolf dans la petite ville voisine de St. Margrethen. Cette entreprise est spécialisée dans les produits au maïs traditionnel de la région. L'UMS avait organisé cette journée en collaboration avec l'association des maraîchers de la vallée du Rhin de Saint-Gall qui a planifié le programme cadre et qui a offert l'apéritif. 23 maraîchères et maraîchers de Suisse occidentale ont reçu le même diplôme le 21 juin à Châteauneuf, et deux personnes ont terminé leur for-

mation au Tessin. Notons encore que 5 personnes ont terminé la formation d'agropaticien/-ne (AFP). L'UMS félicite toutes et tous les candidat-e-s pour leurs excellents résultats et leur souhaite beaucoup de succès dans le monde du travail. Malheureusement, le nombre de personnes ayant débuté un apprentissage a diminué cette année, ce qui montre l'importance de continuer à promouvoir la profession.

Dans la formation professionnelle supérieure, 14 candidat-e-s ont passé avec succès l'examen professionnel et trois personnes l'examen de maîtrise. Après la formation professionnelle initiale, ce sera au tour de la formation supérieure d'être révisée. Un premier atelier a montré qu'il fallait d'abord réaliser une analyse de la profession avant de pouvoir élaborer la structure du nouvel examen professionnel et de la maîtrise.

NOMBRE D'APPRENANT-E-S CFC TOTALE



Marché du travail et politique sociale

Le recrutement de main-d'œuvre et les conditions de travail sont restés des sujets de discussion en 2024, notamment dans le cadre du remaniement de la stratégie de l'UMS, mais aussi en lien avec divers objets politiques.

La situation du recrutement de main-d'œuvre saisonnière paraît s'être quelque peu détendue par rapport aux années précédentes. Trouver du personnel, notamment plus jeune, reste néanmoins un défi. La branche recherche régulièrement des solutions pour résoudre ce problème. Les conditions de travail ont de nouveau été un sujet de discussion important au sein de l'UMS cette année, et ce dans différents contextes. Il s'est avéré une fois de plus à quel point le sujet est varié et individuel. La formulation d'une recommandation de vote pour la votation sur la réforme de la LPP a été discutée en début d'année. Le sujet est d'une grande importance pour les exploitations maraîchères, mais les répercussions étaient difficiles à évaluer et variaient fort-

ement en fonction de la situation individuelle des exploitations et de leur personnel. L'UMS a finalement décidé de ne pas faire de recommandation de vote. Les directives salariales pour les maraîchères et maraîchers ont été remaniées en collaboration avec la communauté d'intérêt des employé-e-s dans la culture maraîchère (IVAG). Les exigences envers les conditions de travail divergeant fortement d'un canton à l'autre, il est très difficile de définir un salaire indicatif adéquat pour tous les cantons. Le groupe de travail a par conséquent souligné qu'il revient aux exploitations d'offrir des conditions de travail attrayantes. Les négociations salariales annuelles du groupe de travail « Main-d'œuvre étrangère » constitué de



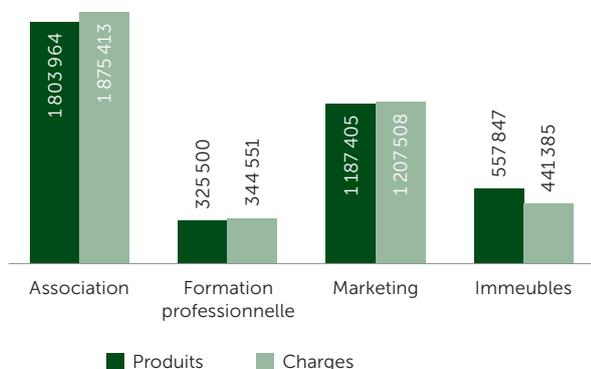
l'Union suisse des paysans, des sections cantonales de cette dernière, de diverses organisations professionnelles et des organisations des employé-e-s dans l'agriculture se sont déroulées en novembre. Il a été décidé d'augmenter de CHF 30.– le salaire minimum des employé-e-s temporaires et inexpérimenté-e-s. Le nouveau salaire minimum pour 2025 s'élève ainsi à CHF 3450.– par mois.

Enfin, la commission Marché du travail et politique sociale s'est aussi penchée sur la culture maraîchère en tant que marché du travail dans le cadre de l'élaboration de la stratégie 2025+ de l'UMS. Elle continuera à travailler sur des propositions de mise en œuvre de cette vision.

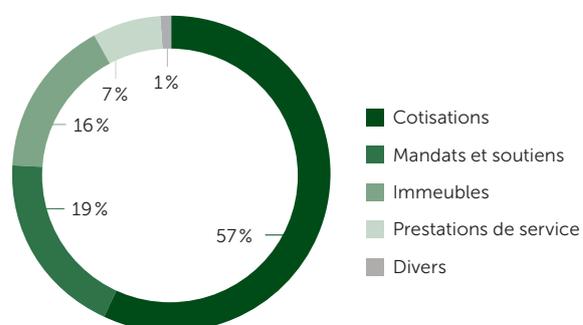
Comptes 2024

BILAN	2023	2024
Actifs		
Actifs circulants	1 107 215	1 207 115
Actifs immobilisés	8 094 000	7 957 000
Immobilisations financières	28 000	28 000
Immeuble, mobilier et IT	8 066 000	7 929 000
Total actifs	9 201 215	9 164 115
Passifs		
Capital étranger	5 774 438	5 731 478
Capital propre	3 426 777	3 432 637
Capital UMS	59 746	98 297
Fonds marketing	154 715	135 664
Fonds formation professionnelle	167 688	147 585
Fonds Immeubles	3 044 628	3 051 091
Total passifs	9 201 215	9 164 115

PRODUITS ET CHARGES



PROVENANCE DES MOYENS



COMPTE D'EXPLOITATION	2023	2024
Partie UMS		
Produits		
Fonctionnement général	1 595 636	1 567 347
Info du marché	52 631	52 081
Le Maraîcher	185 614	184 536
Recettes partie UMS	1 833 882	1 803 964
Charges		
Fonctionnement général	1 643 844	1 638 094
Info du marché	26 174	32 128
Le Maraîcher	199 312	205 191
Charges partie UMS	1 869 329	1 875 413
Résultat partie UMS	-35 448	-71 449
Partie formation professionnelle		
Produits	287 635	325 500
Charges	331 442	344 551
Résultat formation professionnelle	-43 807	-19 051
Partie marketing		
Produits	1 171 663	1 187 405
Charges	1 168 692	1 207 508
Résultat marketing	2 971	-20 103
Partie immeubles		
Produits	500 992	557 847
Charges	465 966	441 385
Résultat immeubles	35 026	116 462
Résultat général UMS	-41 257	5 860



Impressum

Éditeur :
Union maraîchère suisse
Belpstrasse 26, 3001 Berne

Tél. +41 31 385 36 20
info@gemuese.ch
www.legume.ch

Conception et réalisation:

rubmedia 

Source des données : CCM et UMS

Photos de la campagne : Alberto Venzago

Traduction: Gilles Bolliger

Papier: Rebello FSC® (recyclé),
papier 100 % recyclé, Ange bleu,
impression avec force hydraulique

